

CATÉGORIE DE SERVITUDE	GÉNÉRATEUR	ACTE	GESTIONNAIRE	BORT-LETANG	BULHON	CREVANT-LAVEINE	CULHAT	JOZE	LEMPY	LEZOUX	MOISSAT	ORLEAT	PESCHADORE	RAVEL	ST JEAN D'HEURS	SEYCHALLES	VINZELLES
A4 - Servitude de passage dans le lit ou sur les berges de cours d'eau non domaniaux - CODE RURAL ET DE LA PÊCHE MARITIME - art L151-37-1 et R152-29 à 35	le Jauron	Arrêté préfectoral du 23/12/1982	Direction Départementale des Territoires du Puy de Dôme 7 rue Léo Lagrange 63033 CLERMONT FERRAND								X						
AC1 - Périmètre de protection des monuments historiques inscrits et classés de 500m - CODE DU PATRIMOINE : articles L621-1 à L621-29 et L621-30 à L621-32	MH inscrit de la commune de Bort-l'Étang : Château de la Gagére et ses communs	ARRÊTÉ INSCRIPTION MH DU 15/09/1993	STAP ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE 4 rue Blaise Pascal 63000 CLERMONT FERRAND	X											X		
	MH inscrit de la commune de Bort-l'Étang : Château de la Garde	ARRÊTÉ INSCRIPTION MH DU 05/10/2000		X								X		X			
	MH inscrit de la commune de Bort-l'Étang : Eglise Saint-Pourcain	ARRÊTÉ INSCRIPTION MH DU 25/11/1994		X													
	MH inscrit de la commune de Bulhon : Château et son parc	ARRÊTÉ INSCRIPTION MH DU 07/02/1994			X												
	MH classé de la commune de Bulhon : Eglise Saint-Vital et Saint-Agricol	ARRÊTÉ CLASSEMENT MH DU 02/12/1960			X												
	MH classé de la commune de Crevant-Laveine : Château de la Terrasse	ARRÊTÉ CLASSEMENT MH DU 03/08/1957				X											
	MH inscrit de la commune de Maringues : Château de Beyssat	ARRÊTÉ INSCRIPTION MH DU 10/09/2012				X	X										
	MH classé de la commune de Culhat : Eglise Notre-Dame	ARRÊTÉ CLASSEMENT MH DU 18/04/1914					X										
	MH classé de la commune de Culhat : Lanterne des Morts						X										
	MH inscrit de la commune de Lezoux : Croix de carrefour chemin d'Ocher (D.759)	ARRÊTÉ INSCRIPTION MH DU 27/06/1984								X							
	MH inscrit de la commune de Lezoux : Ancienne Chapelle Saint-Georges	ARRÊTÉ INSCRIPTION MH DU 28/12/1984								X							
	MH inscrit de la commune de Lezoux : Château de Beaubois	ARRÊTÉ INSCRIPTION MH DU 05/02/1982								X							
	MH inscrit de la commune de Lezoux : Usine Bompert	ARRÊTÉ INSCRIPTION MH DU 21/08/1989								X							
	MH inscrit de la commune de Lezoux : Ancienne porte de ville avec beffroi	ARRÊTÉ INSCRIPTION MH DU 16/12/1982								X							
	MH classé de la commune de Lezoux : Ancienne Eglise Notre-Dame	ARRÊTÉ CLASSEMENT MH DU 08/04/1914								X							
	MH inscrit de la commune de Lezoux : Monuments aux morts rue des Augustins	Arrêté préfectoral du 13/03/2019								X							
	MH classé de la commune de Moissat : Eglise Saint-Pierre aux liens	ARRÊTÉ CLASSEMENT MH DU 21/03/1983									X						
	MH inscrit de la commune de Orléat : Eglise	ARRÊTÉ INSCRIPTION MH DU 16/03/1976										X					
	MH classé de la commune de Ravel : Eglise Notre-Dame de l'Assomption	ARRÊTÉ CLASSEMENT MH DU 03/09/1912												X			
	MH classé de la commune de Ravel : Château	ARRÊTÉ CLASSEMENT MH DU 20/05/1958													X		
	MH inscrit de la commune de Luzillat : Eglise Saint-Etienne	ARRÊTÉ INSCRIPTION MH DU 13/10/1962															X
AS1 - Périmètre de Protection rapproché des points de prélèvement des eaux potables - CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE (nouvelle partie Législative) : eaux potables : articles L1321-2 et R1321-13	PUITS DU BASSINET	Arrêté préfectoral du 27/10/1983	AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ AUVERGNE-RHÔNE-ALPES / DT Puy de Dôme 610 avenue de l'Union Soviétique 63057 CLERMONT FERRAND		X												
	PUITS DE TISSONNIERES	Arrêté préfectoral du 03/12/2012					X										
	PUITS DU FELET	Arrêté préfectoral du 06/07/1965										X					
	PUITS DE VINZELLES	Arrêté préfectoral du 27/10/1983															X
AS1 - Périmètre de Protection éloigné des points de prélèvement des eaux potables - CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE (nouvelle partie Législative) : eaux potables : articles L1321-2 et R1321-13	PUITS DU BASSINET	Arrêté préfectoral du 27/10/1983			X	X											
	TISSONNIERES_PPE	Arrêté préfectoral du 03/12/2012					X										
	PUITS DE VINZELLES	Arrêté préfectoral du 27/10/1983															X
EL03 - Servitudes de halage sur le domaine public fluvial - CODE GÉNÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ DES PERSONNES PUBLIQUES : articles L2131-2 à L2131-6	DOMAINE PUBLIC FLUVIAL ALLIER-DORE	application directe du code de la propriété des personnes publiques	Direction Départementale des Territoires du Puy de Dôme 7 rue Léo Lagrange 63033 CLERMONT FERRAND			X	X	X				X	X				X
EL07 - Servitudes attachées à l'alignement des voies nationales, départementales et communales - CODE DE LA VOIRIE ROUTIÈRE - Articles L. 112-1 à L. 112-8, L. 123-6, L. 123-7, L. 131-4, L. 131-6, L. 141-3, R. 112-1 à R. 112-3, R. 123-3, R. 123-4, R.	RD 85 - RD 104	Arrêté préfectoral du 08/08/1989	CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU PUY DE DÔME 24 rue Saint-Esprit 63000 CLERMONT FERRAND					X									
	RD 223	décret impérial du 23/03/1855							X								
	RD 20	Décision du conseil général du 16/08/1959							X								
	RN89	Décret impérial du 16/08/1959								X							
EL11 - Servitudes relatives aux interdiction d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes - CODE DE LA VOIRIE ROUTIÈRE : article L122-2	RD 224 - Traverse de PONT ASTIER	Arrêté préfectoral du 31/05/1989	Autoroutes Sud France 74 allée de Beauport - CS 90304 84278 Vedène Cedex				X	X	X		X	X					
I1 - Servitudes instituées dans les zones d'effets létaux majorant générées par les phénomènes dangereux liés aux canalisations de transport de matière dangereuse (SUP1) - CODE DE L'ENVIRONNEMENT : article L555-27 2°) et R555-30 et suivants	CANALISATION TRANSPORT DE GAZ 250 CLERMONT FD - THIERS - AMBERT	Arrêté préfectoral n°17-00738 du 05/05/2017	Gaz Réseau Transport Région Rhône Méditerranée / Dpt Compétence Réseau 33 rue Pétrequin BP 6407 69413 LYON cedex 6						X								
		Arrêté préfectoral n°17-00761 du 05/05/2017								X							
		Arrêté préfectoral n°17-00770 du 05/05/2017									X						
		Arrêté préfectoral n°17-00773 du 05/05/2017											X				
		Arrêté préfectoral n°17-00742 du 05/05/2017													X		
I4 - Servitude attachée à l'établissement de lignes électriques aériennes haute tension - CODE DE L'ÉNERGIE - article L 323-10	LIGNE AÉRIENNE HAUTE TENSION 63KV LAVERNELLE-THIERS-PUY-GULLAUME	Arrêté ministériel du 23/08/1982	Réseau Transport Électricité Groupe maintenance Réseaux Auvergne 14, Boulevard Flaubert BP 363 63010 CLERMONT-FERRAND cedex1			X			X		X						
	Ligne aérienne Haute Tension de MALINTRAT à LAVERNELLE	Arrêté ministériel du 06/08/1986					X	X		X		X					
I4 - Servitude attachée à l'établissement de lignes électriques aériennes moyenne tension - CODE DE L'ÉNERGIE - article L 323-10	LIGNE ÉLECTRIQUE MT AÉRIENNE	Diverses conventions à l'amiable et arrêtés préfectoraux	ENEDIS 1 rue de Châteaudun 63966 CLERMONT FERRAND	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Int1 - Servitude autour des cimetières - CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES- art L2223-5	CÂBLE ÉLECTRIQUE MT ENTERRE			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Cimetière de BORT-LETANG	application directe du CGCT	commune de BORT-L'ETANG MAIRIE 63190 BORT-L'ETANG	X													
	Cimetière de BULHON		commune de BULHON MAIRIE 63350 BULHON		X												
	Cimetière de CREVANT-LAVEINE		commune de CREVANT-LAVEINE MAIRIE 63350 CREVANT-LAVEINE			X											
	Cimetière de CULHAT		commune de CULHAT MAIRIE 63350 CULHAT				X										
	Cimetière de JOZE		commune de JOZE MAIRIE 63350 JOZE					X									
	Cimetière de LEMPTY		Commune de LEMPTY						X								
	Cimetière de LEZOUX		commune de LEZOUX MAIRIE 63190 LEZOUX							X							
	Cimetière de MOISSAT		commune de MOISSAT MAIRIE 63190 MOISSAT								X						
	Cimetière de ORLEAT		commune de ORLEAT MAIRIE 63190 ORLEAT									X					
	Cimetière de PESCHADOIRES		commune de PESCHADOIRES MAIRIE 63920 PESCHADOIRES										X				
	Cimetière de RAVEL		commune de RAVEL MAIRIE 63190 RAVEL											X			
	Cimetière de SAINT-JEAN-D'HEURS		commune de SAINT-JEAN-D'HEURS MAIRIE 63190 SAINT-JEAN-D'HEURS												X		
	Cimetière de SEYCHALLES		commune de SEYCHALLES MAIRIE 63190 SEYCHALLES													X	
	Cimetière de VINZELLES		commune de VINZELLES MAIRIE 63350 VINZELLES														X

CATÉGORIE DE SERVITUDE	GÉNÉRATEUR	ACTE	GESTIONNAIRE	BORT LETANG	BULHON	CREVANT-JAVEINE	CULHAT	JOZE	EMPTY	LEZOUX	MOISSAT	ORLEAT	PESCHADOIRE	RAVEL	ST JEAN D'HEURS	SEYCHALLES	VINZELLES
PM1 - Plans de Prévention des risques Naturels prévisibles et plans de prévention des risques miniers - documents valant PPRN - CODE DE L'ENVIRONNEMENT (Partie Législative) : article L562-1 et article L562-6	PPRI Allier des Plaines	Arrêté préfectoral du 04/11/2013	Direction Départementale des Territoires du Puy de Dôme 7 rue Léo Lagrange 63033 CLERMONT FERRAND			X	X	X									X
PM3 - Plans de prévention des risques technologiques - CODE DE L'ENVIRONNEMENT (Partie Législative) : article L515-15	PPRT Tilanobel	Arrêté préfectoral du 08/12/2011	Direction Régionale Environnement Aménagement Logement Auvergne-Rhône-Alpes 7 rue Léo Lagrange 63000 CLERMONT FERRAND								X			X			
PT1 - Zone de protection des centres de réception radioélectrique contre les perturbations électromagnétiques - CODE DES POSTES ET COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES : articles L57 à L62-1 – R27 à 39	station radio de CHAVAROUX/CHÂTEAU D'EAU N°ANFR = 0630710001	Décret du 06/10/1994	Agence Nationale des fréquences / DTCS direction du contrôle du spectre 78 avenue du Général de Gaulle 94704 MAISONS ALFORT					X									
		Décret du 13/10/1994						X									
PT2 - Zone de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles - CODE DES POSTES ET COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES : articles L57 à L62-1 – R21 à 26	station radio de LEZOUX/CLERMONT FERRAND LEZOUX N°ANFR = 0630240006	Décret du 15/12/1975	Service National d'Ingénierie Aéroportuaire 210 rue d'Allemagne BP 606 69125 LYON SAINT EXUPÉRY							X							
T1 - Zones de servitudes relatives aux chemins de fer - CODE DES TRANSPORTS - article L2231-1 et suivants - Loi du 15 juillet 1845 sur la police des chemins de fer	ligne 784000 de Clermont-Ferrand à St-Just-sur-Loire	application directe du texte de loi et du code des transports	SNCF - Direction immobilière territoriale Sud est 19 avenue Georges Pompidou 69486 LYON cedex 03							X	X		X		X	X	
T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement - CODE DE L'AVIATION CIVILE - Art R 242-1 et 242-2	AÉROPORT D'AULNAT	Arrêté du 02/10/2020	Service National d'Ingénierie Aéroportuaire 210 rue d'Allemagne BP 606 69125 LYON SAINT EXUPÉRY	X				X	X	X	X			X	X	X	